

Un rapport préconise un indice des prix « élargi »

Pour mieux refléter le « coût de la vie » et non plus seulement l'inflation, un rapport sur le pouvoir d'achat préconise la création d'indices complémentaires de l'indice des prix classique publié par l'Insee.

Intitulé « mesurer le pouvoir d'achat », ce rapport du **Conseil d'analyse économique** (CAE) s'interroge en premier lieu sur la « dissonance » entre la mesure officielle du pouvoir d'achat, dont la progression a ralenti ces dernières années mais qui augmente toujours, et le « ressenti des ménages » qui s'alarment de la hausse du coût de la vie.

Pour réduire ce « décalage » et rapprocher les données macroéconomiques issues des statistiques de la perception individuelles des ménages, ils préconisent notamment la création de « profils-types » (familles mono-parentales, jeunes adultes, retraités, accédants à la propriété, actifs précaires, etc.) parallèlement aux « indices catégoriels » récemment mis en place par l'Insee.

Si l'indice des prix à la consommation (IPC) publié chaque mois par l'Institut national de la statistique « constitue une mesure raisonnablement rigoureuse de l'inflation, il n'est pas une mesure de l'évolution du coût de la vie », soulignent les auteurs. Ils demandent donc la création d'un « indice des prix élargi » prenant notamment en compte le coût de l'acquisition d'un logement, considéré par l'Insee comme un investissement et non de la consommation.

Les auteurs proposent en outre, « parallèlement à des améliorations marginales de l'IPC », la construction d'indicateurs complémentaires.